



LA GRANDE REFORME D'ORVAL SOUS CHARLES DE BENTZERADT

*

PRESENTATION

1. Le cadre politique : La guerre de Trente Ans et ses suites.
Orval au carrefour du Luxembourg et de la France est au cœur du cyclone.
2. Charles de Bentzeradt : du noviciat à l'abbat. 1655-1668.
3. La réforme d'Orval. Le décret tridentin de 1563.
Lambert d'Hansimbourg et la 1^{ère} réforme d'Orval- 1593.
Les *Ordonnances* de Bernard de Montgaillard.- 1668.
4. La **grande réforme** de Charles de Bentzeradt.
Sa rencontre avec l'abbé de Rancé.
Les étapes de la réforme. 1674-1701
5. Charles de Bentzeradt et la Stricte Observance
Son influence au chapitre Général.
La réforme d'Orval à Düsselthal et à Beaupré.
6. La fin. Mort de Charles de Bentzeradt le 12 juin 1707.

*

Charles de Bentzeradt est né à Echternach le 13 août 1635 dans une famille qui se réclamait de 16 quartiers de noblesse. L'année suivante, son père, Jean-Guillaume devient officier suprême de l'antique abbaye d'Echternach. Mais le 11 juillet 1655, c'est dans la communauté d'Orval, pour lors exilée dans son refuge de Montmédy, que le jeune Charles prend l'habit de novice des mains de l'abbé Henry De Meugen, lui aussi originaire d'Echternach ; à Orval même, l'abbaye se relève à peine de l'incendie allumé le 11 août 1637 par la soldatesque du maréchal français Gaspard de Coligny.

C'est la guerre de Trente Ans et toute la région est dans l'œil du cyclone. Echternach à son tour est mise en coupe réglée par les Français en 1649. Le 6 août 1657, après deux mois d'une résistance héroïque et la mort de son gouverneur entre les mains de l'abbé d'Orval, la petite garnison de Montmédy capitule devant les 30 000 assiégeants du roi de France. Les moines quittent alors le refuge devenu inutile et regagnent leur abbaye où l'église est encore recouverte de paille, tandis que les nouveaux bâtiments commencent seulement à sortir de terre. Le 24 janvier 1659, la grande salle du refuge accueille les délégués des prévôtés de Montmédy, Marville, Chauvency et Damvillers pour la prestation de serment à Louis XIV. Le traité des Pyrénées, signé le 7 novembre 1659 sur une île de la Bidassoa rattache définitivement ces prévôtés au royaume de France. Mais le roi « dit soleil » prétend que leur annexion entraîne celle de tout le Luxembourg dont elles dépendaient jusque là. En foi de quoi, il envahit le duché en 1681 et en soumet toutes les institutions civiles et religieuses aux lois du royaume. Le roi « très chrétien » sera heureusement chassé du pays en 1697 (Traité d'Utrecht).
Tel est le cadre politique dans lequel va s'inscrire la grande réforme de Charles de Bentzeradt.

*

Cependant il vient à peine de faire profession quand, en avril de l'an 1658, l'abbé de Châtillon, Jacques Minguet, délégué par l'abbé de Clairvaux, vient faire la visite canonique à Orval. Il y trouve 12



moines prêtres, 4 novices et 8 convers, tandis que le chantier de reconstruction continue à troubler le silence monastique. En 1665, l'abbé Henry De Meugen, dont la santé n'est pas brillante, se décide enfin à demander un coadjuteur. Or, en vertu d'un indult pontifical remontant au début du 16^e siècle, les nominations abbatiales sont soumises aux souverains qui désignent librement leur candidat, après avoir pris toutefois connaissance du choix fait par les moines, choix auquel ils se conforment d'ailleurs le plus souvent. A leur arrivée, le 24 août, les commissaires du gouvernement découvrent *les déplorables ruines d'un si beau monastère tel qu'était celui-ci autrefois et la maison de Dieu brûlée à beau plaisir par les Français*. La communauté compte alors 27 moines et 14 convers. Cependant ces commissaires sont inquiets car *la plupart des revenus du monastère étant situés en Lorraine et en France, il est à craindre que peut-être par intrigues secrètes les Français ne les usurpent un jour et ne les séparent de cette maison pour en fonder une autre sous leur juridiction*. Le roi « dit soleil » n'a pas encore envahi le Luxembourg, mais l'élu des moines, François Bienaise, un religieux de 41 ans, est né de parents français à Orval même, où son père est maître de forges. Il n'a pas *la moindre inclination pour les Français*, reconnaissent les commissaires, mais *pour l'occurrence du temps présent*, ils se prononcent pour **Charles de Bentzeradt**, préféré par son abbé certes, mais arrivé en second lieu dans le choix des moines. Le gouverneur de Pays-Bas ayant donné son accord, le nouveau coadjuteur âgé seulement de 30 ans est installé solennellement dans sa charge le 10 mars 1666. Deux ans plus tard, le 15 mars 1668, il reprend officiellement la crosse que vient de déposer Henry De Meugen et, le 8 avril, le suffragant de Trèves, Jean Holler son compatriote et ami, lui confère solennellement la bénédiction abbatiale, dans la cathédrale de cette ville, car l'église de l'abbaye est encore en travaux.

Aux dires d'un contemporain, *Dom Charles de Bentzeradt était un des hommes les mieux faits qu'on puisse voir. Il était d'une très riche taille et parfaitement bien proportionné en tout. Il avait l'air grand et son mérite répondait à sa mine avantageuse. Il était doué d'une candeur, d'une simplicité, d'une bonté, d'une si grande tendresse envers tout le monde, qu'un enfant l'abordait sans peine.*

Cependant, plein de zèle pour son Ordre et la discipline du monastère, il n'aspire à rien moins qu'à rétablir en sa maison les usages primitifs de Cîteaux. Ce retour aux sources, le concile de Trente l'avait en vue en promulguant un décret sur la vie religieuse en 1563, au cours de sa dernière session. Les moines d'Orval ont mis en œuvre ce décret de réforme quelques années plus tard ; au fil des ans, ils en ont adapté l'application en fonction des circonstances et ils y sont restés fidèles, malgré les épreuves et les tentations de toutes sortes. C'est sans doute la raison pour laquelle, au carrefour de l'âge adulte, le jeune Charles de Bentzeradt assoiffé de perfection, s'est tourné vers la communauté exilée de ce monastère ruiné, plutôt que vers la célèbre abbaye de sa ville natale ?

L'action réformatrice du 46^e abbé d'Orval est donc l'aboutissement de toute une évolution dont il importe de retracer brièvement les étapes

*

Le **décret tridentin** de 1563 sur les réguliers commence en ces termes :

Avant tout, ils observeront fidèlement tout ce qui appartient proprement à la perfection de leur profession religieuse, vœux d'obéissance, de pauvreté, de chasteté et tous autres vœux et préceptes particuliers à certaines règles et à certains ordres... concernant la vie commune, la nourriture et le vêtement... Les supérieurs veilleront avec soin dans leurs chapitres généraux et dans leurs visites à ce que l'on ne s'écarte en rien de toutes ces choses.

L'abbé de Cîteaux, Jérôme Souchier, siégeait parmi les pères du concile et il s'est mis en devoir d'adapter le décret conciliaire à son Ordre en édictant une série d'ordonnances réformatrices le 1^{er} avril 1570. Après sa mort, son successeur, Nicolas Boucherat 1^{er}, présent lui aussi au concile, s'est mis à parcourir l'Europe centrale et la principauté de Liège pour mettre ces ordonnances en application. La dernière étape de son périple s'achève à l'abbaye Orval au cours du mois de septembre 1573. Il y est accueilli par 25 moines et 3 novices, mais l'abbaye est vacante car l'abbé, Dominique Robin, est mort en 1570 ainsi que le prieur élu par les moines pour lui succéder et le souverain, en l'occurrence Philippe II, suspend la confirmation de



l'élection suivante car projetée d'établir à Luxembourg un évêché doté d'une partie des biens de l'abbaye. En attendant, la charge de supérieur tombe automatiquement sur les épaules du sous-prieur, Lambert d'Hansimbourg. Ce religieux âgé d'une trentaine d'années, originaire de la Principauté de Liège avait pris l'habit de novice à l'âge de 14 ans et ses débuts dans la vie monastique n'étaient pas exempts de reproches, loin de là : *jeune homme ivrogne* (il avait été caviste) *ayant la tête à l'escarbillade ou autrement éventé du cerveau*, disait de lui un de ses confères au scrutin de 1570. Pourtant son saint abbé l'avait choisi comme sous-prieur...

C'est donc **Lambert d'Hansimbourg**, qui accueille l'abbé de Cîteaux en 1573 et il commence presque aussitôt à mettre en application les ordonnances de Jérôme Souchier. En 1576, Philippe II renonce à son projet d'évêché à Luxembourg et confirme la dernière élection de 1570 en donnant l'investiture d'Orval à Lambert de Villers. Hansimbourg est envoyé dans le refuge d'Orval à Huy, sa ville natale. Mais Lambert de Villers tombe bientôt dans le gâtisme et en 1589, les moines rappellent leur ancien supérieur pour reprendre la crosse de coadjuteur puis d'abbé, car d'après la déposition de l'un d'entre eux : *Du temps que le cloître n'était pourvu d'Abbé, il a tellement fait son devoir et administré cette abbaye que l'office divin a été fait comme il appartient suivant leur Ordre et Règle, et avec ce le temporel aussi bien gouverné, étant homme de bonne et exemplaire vie et de grand esprit*. Vers 1593, Lambert d'Hansimbourg achève de mettre en place la réforme ébauchée vingt ans plus tôt après la visite de Nicolas Boucherat. On en connaît les détails grâce à l'enquête gouvernementale qui a suivi son décès en 1596 et elle répond point par point aux ordonnances édictées par Jérôme Souchier après le concile de Trente. Cet abbé trop peu connu est donc le véritable initiateur de la réforme d'Orval. Or l'abbé de Clairvaux, son supérieur, en avait fait son vicaire pour l'abbaye voisine de Châtillon, une autre de ses maisons-filles, avec plein pouvoir d'en régler aussi bien le spirituel que le temporel. Ainsi a-t-il préparé la naissance de la Stricte Observance cistercienne dont l'abbaye de Châtillon sera le berceau au seuil du 17^e siècle.

Les années passent. En 1605, le siège abbatial d'Orval est de nouveau vacant. Négligeant une fois de plus l'élu des moines, l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, y impose son prédicateur ordinaire, **Bernard de Montgaillard**, un feuillant repent, pour lors abbé de Nizelles, près de Bruxelles. L'abbaye de Feuillant près de Toulouse, s'était détachée de l'Ordre de Cîteaux, car Jean de la Barrière y avait introduit une réforme incompatible avec l'idéal cistercien. Bernard de Montgaillard en avait été exclu car il s'était révolté contre son abbé et le pape l'avait envoyé en exil à l'abbaye Saint-Sauveur d'Anvers, qui avait la réputation d'être « la prison de l'Ordre ». Il y a revêtu cistercien.

C'est la réforme établie à Orval depuis 1593 qui explique son attrait pour ce monastère car, en 1605, la situation matérielle y était moins que brillante. *Mais, écrit un contemporain, à son arrivée au monastère il se voit lestement éconduit : le prieur ne l'ayant pas voulu reconnaître en qualité d'abbé sous prétexte qu'ils avaient l'élection libre et qu'il y avait déjà un religieux choisi pour remplir cette dignité, Dom Bernard s'en retourna à Bruxelles, d'où il revint peu de temps après avec main forte et des commissaires qui le mirent en possession au nom de l'Archiduc, le 30 juillet de l'an 1605, malgré les protestations et les oppositions de la communauté*. Cette opposition s'éteindra progressivement avec la disparition des anciens. L'unité sera rétablie vers 1622, quand Ponce Bonnavy, élu par les moines en 1605, aura été nommé abbé du Jardin (près de Walcourt) et les dernières années de Bernard de Montgaillard s'écoulent dans la paix. Malgré tout, la fidélité de la communauté à la réforme de 1593 ne s'est jamais démentie ; en font foi, les cartes de visite laissées à l'abbaye après les visites canoniques de 1606 et de 1614.

Entretemps la Stricte Observance initiée à Châtillon a été adoptée par 23 communautés françaises regroupées sous un vicariat autonome en 1623. Bernard de Montgaillard aspirait à y intégrer son abbaye et, à son invitation, son ami l'abbé de Clairvaux, Denis Largentier, vient en 1624 pour en régler les détails. Malheureusement, à peine arrivé, ce dernier meurt foudroyé par une attaque d'apoplexie. Montgaillard abandonne son projet d'affiliation à la Stricte Observance, mais non la volonté d'affiner davantage encore la réforme du monastère. Ses **Ordonnances** (*Ordinationes*), qui complètent la réforme de 1593 plus qu'elles ne s'y substituent, il en achève la rédaction au seuil de 1628, à la demande de ses religieux



inquiets de sa santé. C'est son chant du cygne. L'après midi du 8 juin, Bernard de Montgaillard entouré d'une cinquantaine de moines en pleurs, expire entre les bras de trois abbés de la Stricte Observance.

Les années qui suivent la disparition de Montgaillard sont riches en épreuves. En 1636, dite la *male année*, 12 religieux sont terrassés par la peste qui emporte les deux tiers des habitants du Luxembourg. L'année suivante, l'abbaye s'effondre dans les flammes allumées par les hordes françaises de Gaspard de Coligny et nombre de ses dépendances sont en ruines. Cependant Henry De Meugen élu en 1639 ne relève pas seulement sa maison d'une manière spectaculaire, il parvient à la maintenir dans une fidélité totale aux *Ordinationes* de 1628 ; en 1658, il obtient même de son supérieur, l'abbé de Clavaux, que la visite canonique soit faite par l'abbé de Châtillon Jacques Minguet, un abbé de la Stricte Observance.

*

Que pouvait donc vouloir de plus Charles de Bentzeradt quand il a repris la crosse d'Orval le 21 mars 1668 ?

La réponse est simple : il voulait un retour encore plus fidèle à l'idéal et aux usages des tous premiers cisterciens, de ceux qui avaient quitté Molesme en 1098 et s'étaient établis à Cîteaux pour suivre à la lettre la Règle écrite par saint Benoît au milieu du 6^e siècle. Sans doute le Concile de Trente envisageait-il ce retour aux sources en 1563, par la promulgation de son fameux décret sur la vie religieuse, mais les esprits n'étaient pas mûrs pour atteindre alors cet objectif. Le mouvement réformateur issu du décret conciliaire a fini par donner naissance à la Stricte Observance chez les cisterciens. Armand-Jean le Bouthillier de Rancé l'avait poussée à l'extrême à l'abbaye normande de la Trappe, où elle exerçait une véritable fascination sur le jeune abbé d'Orval. Né à Paris en 1626, Rancé avait été tout jeune investi de cette abbaye en tant que commendataire, mais, disait-on à son sujet *il restait du monde autant qu'on peut l'être : le matin il prêchait comme un ange ... et le soir il chassait comme un démon !* Il ne faisait d'ailleurs pas mystère de *son horrible aversion pour le froc monastique.* La mort de Madame de Monbazon à laquelle il était plus qu'étroitement attaché provoque la conversion foudroyante du jeune mondain qui vient d'avoir 30 ans. Après quelques hésitations, il reprend la Trappe comme abbé régulier, l'intègre à la Stricte Observance et la réforme avec une rigueur qui dépasse de loin celle des premiers cisterciens, notamment en ce qui concerne la pénitence.

Charles de Bentzeradt croit y trouver le modèle de la vraie réforme. A peine confirmé comme abbé d'Orval, et avant même d'avoir reçu la bénédiction abbatiale, il écrit à l'abbé de Rancé en vue d'une rencontre. Celui-ci répond le 24 mars (1668) sans cacher sa joie de découvrir chez son jeune confrère *les intentions où il était de reprendre la pénitence et le premier esprit de Cîteaux.* Le 12 avril, quatre jours après avoir reçu la bénédiction abbatiale, le nouvel abbé d'Orval rejoint l'abbé de Rancé à l'abbaye de Châtillon. Mais l'entrevue n'a pas l'effet désiré ; Charles de Bentzeradt sursaute devant les outrances du régime imposé à la Trappe : *Faites donc réflexion, mon révérend Père, que ce sont des hommes revêtus d'un corps mortel que nous avons à conduire, et non pas des anges !* Mais Rancé ne veut rien entendre et les choses en restent là. Dom Charles se donne cependant le temps de réfléchir et envoie même un de ses meilleurs religieux à la Trappe pour étudier de plus près les *Règlements* de Rancé. En fin de compte il renonce et décide d'entreprendre à Orval sa propre réforme.

Le jour de Pâques, 25 mars 1674, il expose son projet à la communauté réunie au chapitre mais il essuie un refus catégorique de la part du prieur et d'une vingtaine de religieux. Cinq moines acceptent néanmoins de tenter l'expérience et l'abbé, pour lors indisposé, se joindra à eux le jour de la Pentecôte. L'année suivante, les pionniers estimant l'expérience concluante renouvellent leurs vœux dans l'esprit de cette réforme.

Comme on pouvait s'y attendre, les tensions ne cessent de s'amplifier dans la communauté. Les opposants vont jusqu'à accuser leur abbé de folie et le prieur le dénonce à la cour comme ennemi de l'Etat. Le 2 août 1676, dans une longue lettre au roi d'Espagne, Charles de Bentzeradt écrit : *pour réformer quelques abus considérables qui s'étaient glissés tant dans le monastère d'Orval que dans ceux de sa dépendance ou de*



sa commission, il a fallu reprendre les uns et corriger les autres. Quoï que j'ai tâché de le faire avec plus de modération que d'exactitude, je n'ai pourtant pu éviter d'encourir l'indignation de certaines personnes etc. Il trace ensuite un tableau exagéré de la situation, encore que l'enquête préalable à son élection (1668) avait révélé un certain glissement dans la régularité dû notamment aux suites de la guerre.

La communauté se partage désormais en deux groupes : les *abstinents*, entrés dans la réforme par l'*abstinence perpétuelle*, et les autres. Comme au temps de Hansimbourg, il y a sans doute deux réfectoires. En 1683, le *travail manuel* est imposé à tous, l'*office divin* est désormais célébré nuit et jour aux heures prévues par la Règle et les *orgues* sont définitivement réduites au silence.

Ensuite la mise en place de la réforme s'accélère. En 1684, 40 religieux sur 52 l'ont acceptée, ainsi que 12 des 16 convers. L'*ancien habit monastique* s'impose à tous, le *mandatum* du samedi soir est rétabli (le *mandatum* est le lavement des pieds suivi d'une lecture commune dans le cloître) ; les aliments sont désormais préparés à l'huile pendant l'avent et le carême ; enfin les *abstinents* peuvent prolonger les *jeûnes d'Ordre* jusque 14 heures et commencer l'office de Vigiles à 1h 30 les dimanches et fêtes.

A partir de 1685, en conformité avec le vœu de pauvreté, les religieux sont privés du *pécule* qu'ils recevaient jusqu'alors en certaines circonstances. Une *colombe eucharistique* remplace le tabernacle, le *mobilier d'église* et les *offices pontificaux* sont réglementés.

Dès 1686, *étamines, chemises de lin et pelisses* sont supprimés ; désormais les religieux *dormiront vêtus de l'habit régulier* ; pendant le carême, l'*unique repas* de la journée se prendra vers 16 heures, après le chant des vêpres ; le *silence perpétuel* retrouve sa place ; enfin les moines *moribonds* sont désormais déposés *sur la cendre*.

Enfin, dès 1692 tout l'office est chanté « plain chant », c'est-à-dire *en grégorien* et à partir de 1701, *tous les religieux, abbé compris, seront enterrés dans le cimetière conventuel*.

Cette réforme est certes exigeante, mais elle est, en tout, strictement conforme à la règle de saint Benoît et donc à l'idéal des premiers cisterciens (mis à part tel ou tel détail sans importance, comme les moribonds déposés sur la cendre). Charles de Bentzeradt n'a donc en rien dévié de son projet initial, à tel point que, le 25 mars 1700, 26 ans après le commencement de la réforme, l'abbaye d'Orval est considérée par la Cour royale de Madrid comme un *Convendo reformado de S. Bernardo*.

*

La majeure partie de cette réforme a été mise en place après l'occupation du Luxembourg par le roi « dit soleil ». Charles de Bentzeradt en a profité pour affilier son monastère à la Stricte Observance limitée jusqu'alors aux frontières du royaume. Le 17 mai 1683, il siège au chapitre général parmi les supérieurs de cette Observance et il en impose tellement à tous les pères capitulants, qu'il en est nommé vicaire pour les provinces de Picardie et de Champagne.

Le 2 mai 1684, c'est lui qui chante la messe du Saint-Esprit au collège de Saint Bernard à Paris, à l'ouverture du Chapitre général. Il en préside même certaines séances. A l'une d'elles, il est contraint de remettre à sa place le prieur des Vaux-de-Cernay qui lui reprochait de n'avoir pas fait son noviciat dans la Stricte Observance et d'avoir introduit des étrangers aux abbayes de la Chalade et de Haute Fontaine. De son côté, l'abbé de Cîteaux, Jean Petit qui présidait ce chapitre sans appartenir lui-même à la Stricte Observance, reprochait comme incompatibles avec les usages de l'Ordre, certaines austérités pratiquées à la Trappe, à Sept-Fons, à Orval et à Tamié. Il en est resté pour ses frais devant l'éloquence avec laquelle Bentzeradt a pris leur défense et mis en évidence les mérites de l'abbé de Rancé.

Le 46^e abbé d'Orval est encore plus ambitieux : en 1688, il veut obtenir du pape l'approbation de sa réforme et, en 1701, il reprend la plume pour lui demander de l'étendre à tous les monastères cisterciens des Pays-Bas (qui n'appartiennent pas à la Stricte Observance). Il n'a jamais reçu de réponse. D'ailleurs, cette réforme n'a franchi les murs d'Orval, que dans sa maison fille de Düsseldorf, fondée en 1701 près de Düsseldorf, et à l'abbaye de Beaupré, près de Lunéville, où le duc de Lorraine l'impose en 1710.

*



On peut se faire une bonne idée de la vie à Orval au temps de Bentzeradt, en lisant la longue description qu'en a faite Achille Massu, abbé de Saint-Pierremont près de Briey, au lendemain d'un séjour à l'abbaye les 26 et 27 septembre 1703 : le père abbé, y écrit-il notamment, *était alors âgé d'environ 62 ans, homme d'air doux et sévère, qui a tous les talents extérieurs pour soutenir un dessein bien concerté et de conséquence. C'est lui qui a entrepris la réformation de la régularité dans son abbaye. Dieu a tellement béni son zèle qu'il a réussi et en a fait une maison peuplée de 130 Religieux qui sont de véritables modèles de vertu et de piété.*

Moins de quatre ans plus tard, le pèlerinage terrestre de Charles de Bentzeradt touchait à sa fin : *Dieu... le frappa de la maladie dont il est mort le lundi 16 de mai 1707. Il souhaita d'être transporté à Montaigu pour recevoir encore quelque consolation en voyant sa communauté travailler au jardin. Quatre fois avant sa mort, il fit venir en sa chambre Dom Coadjuteur, Dom Prieur, Dom Sous-prieur et son confesseur pour leur recommander avec larmes de bien maintenir l'observance régulière après sa mort, et de vivre dans une grande union. Le 12 de juin, fête de la Pentecôte, jour où il s'était mis à la tête de son petit troupeau il y avait 33 ans, il rendit son âme à Dieu fort paisiblement vers les 9 heures du soir, ne poussant que trois ou quatre petits soupirs. Le lundi de la Pentecôte, après vêpres, on l'enterra dans le cimetière des religieux, ainsi qu'il l'avait désiré.*

La date de notre colloque historique a été choisie pour célébrer le troisième centenaire de ce décès, celui d'un des plus grands abbés d'Orval. Avec des hauts et des bas certes, et malgré la terrible crise janséniste, la réforme qu'il a entreprise s'est maintenue dans son abbaye jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Malheureusement, contrairement à la communauté de la Trappe, d'où un essaim avait pu s'échapper sous la conduite de dom Augustin de Lestrange, la communauté d'Orval, prise dans la nasse de la révolution a disparu le 7 novembre 1796, au prieuré de Conques où elle s'était retirée, emportant avec elle la grande réforme de Bentzeradt, pourtant plus équilibrée que celle de la Trappe d'où la Stricte Observance a pu renaître en des temps meilleurs. Au moment de sa suppression, la communauté d'Orval comptait encore 37 moines et 22 convers. C'était l'une des plus importantes communautés cisterciennes d'Occident. Puisse le 46^e abbé d'Orval se pencher avec bienveillance, de là-haut où il se trouve, sur le petit troupeau bien vivant qui a pris aujourd'hui la relève dans le Val d'Or.

La gravure d'Harrewyn illustre parfaitement la description vivante et pittoresque du lorrain, Achille Massu, abbé de Saint-Pierremont près de Briey, qui a séjourné au monastère les 26 et 27 septembre 1703:

Comme cette abbaye occupe toute la largeur de la vallée, et qu'elle est d'une grande étendue, bien bâtie d'ailleurs, et composée de plusieurs corps de logis, couverte d'ardoises et bien entretenue, elle est d'un aspect agréable et qui fait impression.

On entre dans une avant-cour où sont logés les domestiques et où tout le monde peut entrer pour y entendre la messe dans une chapelle qu'on y a faite

De cette cour, on passe dans une seconde qui est fort étendue, dans laquelle se trouvent toutes sortes d'usines et de boutiques où les frères convers sont occupés à travailler, chacun selon sa profession et son métier .

On trouve à l'extrémité de cette cour la porte du monastère, à laquelle nous fûmes conduits par un de ces frères que nous trouvâmes à la porte de la première cour. En observant un silence très profond, il nous mit entre les mains du portier qui était religieux de cœur, qui se prosterna devant nous aussitôt qu'il nous aperçut. Nous le trouvâmes dans une petite chambre qui est attachée au mur de la clôture par le dehors et du côté de la cour. Il nous ouvrit la porte et nous conduisit, en nous faisant passer par deux petites cours, à l'église pour y adorer le Très Saint Sacrement .

Ensuite, il nous fit entrer dans l'appartement où l'on reçoit les étrangers. C'est un grand corps de logis assez bien étendu et distribué en plusieurs chambres qui sont bien meublées pour recevoir le grand nombre d'étrangers qui abordent tous les jours dans cette maison. Là, il nous remit entre les mains d'un autre religieux qui nous reçut avec une charité édifiante et qui nous dit que nous ne pouvions voir M. l'abbé qu'après dîner, parce qu'il était occupé à voir les religieux qui étaient au travail qui devait durer jusques à deux heures, qui est le temps de leur dîner les jours de jeûne régulier et celui de quatre heures les jours de jeûne de Carême.

Comme nous étions arrivés tard, on ne put nous faire dîner que lorsque les religieux entrèrent au réfectoire. On



nous servit avec une propreté charmante et quoique l'on nous eut donné à manger beaucoup au delà du nécessaire, ce charitable maître d'hôtel nous fit cent excuses du peu que l'on nous avait présenté. Il nous conduisit après le dîner dans une salle où à peine fûmes-nous arrivés que M. l'abbé nous y vint trouver. Il était pour lors âgé d'environ soixante-deux ans, homme d'air doux et sévère, qui a tous les talents extérieurs pour soutenir un dessein bien concerté et de conséquence. C'est lui qui a entrepris la réformation de la régularité dans son abbaye. Dieu a tellement béni son zèle qu'il a réussi et en a fait une maison peuplée de cent trente Religieux qui sont de véritables modèles de vertu et de piété. Après nous avoir montré l'église, il nous fit voir les dortoirs, les infirmeries, le grand réfectoire et la bibliothèque qui est par dessus. Ce sont les deux plus belles pièces de la maison qui sont une aile de la maison qu'il a fait élever tout à neuf. Le réfectoire est fort élevé, voûté et pavé de carreaux de marbre blanc et noir, de même que l'église et le cloître. Après avoir visité tous les offices de la maison, nous assistâmes à vêpres et, à la sortie, son coadjuteur vint nous entretenir jusques au souper. Il se mit à table avec nous, mais il ne fit qu'une collation fort mince.

Le lendemain, après avoir assisté à la grand-messe que l'on chante vers les sept heures et satisfait à nos devoirs, M. l'abbé nous conduisit sur une petite hauteur qui est dans le clos de l'abbaye, où il nous dit qu'il voulait se retirer pour se disposer à la mort .

Nous lui avions demandé, la veille, qu'il permit que nous vissions un jeune seigneur de la cour de Lorraine, qui était M. le comte d'Apremont, qui depuis trois semaines ou un mois s'était rendu religieux dans cette maison. Il nous dit que la seule grâce que ce gentilhomme lui avait demandée, étant reçu, c'était de ne le faire parler à pas un étranger sans exception ; qu'il la lui avait accordée, que cependant il l'avertirait que nous souhaitions de le voir et qu'il lui laisserait la liberté de le faire. Il s'acquitta de sa parole, mais ce jeune religieux fort détaché du monde, nous fit prier de ne pas trouver mauvais qu'il ne vint pas nous voir, que s'il le faisait, ce serait un pas qui l'engagerait d'en faire plusieurs fois de semblables, qu'il nous croyait assez de ses amis pour ne pas improuver son refus, dont il se servirait pour remercier tous ceux qui lui feraient la même demande.

Le peu de santé qu'avait M. l'abbé ne lui ayant pas permis de nous conduire dans tous les endroits où il y avait des ouvriers au travail, le coadjuteur vint nous prendre et nous conduire. Nous repassâmes par tous les offices de la maison, que nous visitâmes avec un peu plus de loisir, surtout les cellules des religieux, qui n'ont pas plus de quatre pieds de largeur, six ou sept de hauteur et autant environ de longueur. Il n'y a aucun jour que par la porte. Ils n'y en ont nul besoin, parce qu'ils n'y entrent que pour prendre leur repos, étant le reste de la nuit et du jour occupés à chanter l'office divin, ou aux lectures spirituelles qui s'y font dans le cloître, ou aux conférences que l'on tient dans le chapitre, ou au travail des mains et aux autres exercices de leur institut, de sorte qu'étant solitaires et dans le silence perpétuel, ils ne laissent pas d'être toujours ensemble. C'est par cette seule voie qu'ils se soutiennent dans la vie pénitente, par les exemples qu'ils se donnent les uns aux autres et qu'ils font de grands progrès dans la perfection, par la vue du zèle et de la ferveur de leurs confrères.

Après avoir vu tous les offices de la maison, le coadjuteur nous conduisit dans les usines et dans les laboratoires où ce qui nous parut de plus considérable et de plus édifiant fut la modestie des convers que nous y trouvâmes occupés de leur travail, où ils sont tout le jour attachés sans rompre le silence, et même sans lever les yeux pour regarder ceux qui entrent dans leur boutique. (La cour des communs est) carrée, de plus de six cents pas, et tout autour un prodigieux corps de bâtiments. Au milieu de la cour est un abreuvoir entouré de garde fous de fer, peints en vert et si matériels qu'il faut être dans le pays du fer pour en faire de si peu épargnés. Les écuries y sont si vastes et la voûte si haute, qu'il y en a assez pour loger un régiment de cavalerie.

La bibliothèque riche de plus de 15 000 volumes et manuscrits a été transférée au-dessus du nouveau réfectoire : on y voit un tableau excellent représentant les quarante martyrs... On remarque sur toutes les murailles du dortoir des passages des saints Peres et de l'écriture, convenables à la retraite, lesquels sont fort édifiants. Le dortoir est de la façon que Saint Benoît le prescrit dans sa règle, c'est à dire qu'ils couchent tous dans de grandissimes salles qui règnent le long des bâtiments, et les lits ne sont séparés que par de petites cloisons de bois, de la hauteur de cinq ou six pieds, avec une porte qui ne ferme que par une clipe. Ces cloisons ne sont pas couvertes et sont séparées par une espèce d'allée de la largeur de la fenêtre, près de laquelle il y a une Bible latine et un livre de méditations avec la Règle de Saint Benoît, et à côté un prie Dieu, sur lequel il y a un crucifix et un bénitier. De distance en distance, il y a des lampes qui éclairent pendant la nuit